



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

EMBARGO FIXÉ AU VENDREDI 29 MAI À 18 HEURES

Aux représentant-e-s des médias

Durant les travaux de restauration et de rénovation, l'Hôtel de Ville de Neuchâtel laissera place à deux immenses étendues d'eau : au lac fera écho l'océan

« Antipodes », une œuvre qui symbolise l'ouverture au monde de Neuchâtel

Animée de la volonté de valoriser son centre historique, la Ville de Neuchâtel drape l'Hôtel de Ville d'une œuvre symbolisant son ouverture au monde. Durant plus d'une année, en raison d'importants travaux de rénovation et de restauration, ce bâtiment emblématique se transformera en deux vastes étendues d'eau, avec le lac en ouest et l'océan en est et au nord. L'intervention artistique, déclinée sur des bâches géantes, est baptisée « Antipodes ». Elle est l'œuvre de l'équipe du Studio Joël von Allmen.

Dire que l'Hôtel de Ville est un bâtiment emblématique de la Cité est un euphémisme. Il accueille les Autorités exécutives et législatives, mais aussi le Pouvoir judiciaire. En son sein, on célèbre les mariages civils, on organise les scrutins. Au rez-de-chaussée, le péristyle est le témoin d'une vie culturelle et sociale intense. Et si l'on ajoute qu'il fut le témoin, même indirect, de la Révolution française – la première pierre fut posée le 3 juillet 1784 – on comprendra mieux qu'il était inimaginable pour la Ville qu'il soit purement et simplement soustrait à la vue de la population, fût-ce pour faire peau neuve.

Ce d'autant plus quand l'on sait la volonté déployée pour revitaliser le centre-ville. Dans son programme politique 2014-2017 « Art de vivre et Innovation », le Conseil communal exprime en effet sa volonté « *de valoriser et développer* » le cœur de la ville. Aujourd'hui, force est d'admettre « *qu'une dynamique positive souffle sur le centre-ville. L'embellissement de la Cité s'inscrit dans la volonté des Autorités et des Neuchâtelois de cultiver un état d'esprit qui génère des effets positifs* », a expliqué ce jour le conseiller communal Olivier Arni, à l'occasion du vernissage de l'œuvre photographique qui recouvre l'Hôtel de Ville.

Un autre rôle

« *L'idée était de faire en sorte qu'un monument aussi volumineux que l'Hôtel de Ville puisse temporairement adopter un autre rôle* », remarque Joël von Allmen, du studio homonyme, à qui a été confié pareil défi.

De gigantesques toiles – elles atteignent quelque 18m de haut et 33m de large sur les pans principaux – ont été dressées sur les façades, qui montrent un lac – apaisé – en ouest, et un océan – déchaîné – en est et au nord. Baptisée « Antipodes », cette intervention artistique est aussi une métaphore des « *petits problèmes que nous rencontrons ici versus les guerres, les famines, le chaos qui sont le quotidien d'autres peuples, et qui me touchent* », ajoute Joël von Allmen.

On s'en doute, c'est le lac de Neuchâtel qui prête ses traits à l'eau paisible. Quant à l'océan, il sort tout droit de l'imagination de son auteur. Cette vision aquatique durera le temps des travaux, estimés à quelque 16 mois. Autrement dit, jusqu'à l'été prochain.

Restauration et rénovation

Rappelons que le Conseil général a donné son feu vert à l'automne 2014 à un crédit de 3,36 millions de francs destiné à la restauration, à la rénovation et à l'assainissement partiel de l'Hôtel de Ville. En résumé, les interventions concernent l'intérieur du bâtiment d'une part: réfection de la plupart des salles ; installation d'un nouveau système de sonorisation dans le péristyle ; aménagement d'un nouvel ascenseur accessible aux personnes à mobilité réduite ; création d'une cuisine au rez-de-chaussée. Les travaux portent sur l'extérieur de l'édifice d'autre part. Il s'agit ici, et pour l'essentiel, de nettoyer et remplacer les pierres endommagées ; de changer les fenêtres ; et d'installer un nouveau concept d'éclairage.

Le crédit adopté par le Conseil général comprend un montant de 145'000 francs qui englobe la création artistique, l'impression et le montage des bâches ainsi que l'installation des échafaudages qui accueillent l'œuvre.

Une nouvelle couleur au centre-ville

« Valoriser les compétences, respecter et intégrer, ce sont les ingrédients d'une société créative. La présente création en est un bel exemple, elle nous amène une surprise, une nouvelle couleur au centre-ville, pour un temps », a finalement conclu la présidente de la Ville, Christine Gaillard.

Neuchâtel, le 29 mai 2015

Direction de l'urbanisme, de l'économie
et de l'environnement

Renseignements complémentaires:

**M. Olivier Arni, conseiller communal,
tél. +41 (0)32 717 76 02**

**M. Joël von Allmen, photographe,
tél. +41 (0)32 724 76 46**